



Nous devons payé une somme au fond de garanti quon na pas était c

Par **benamar**, le **09/05/2008** à **13:05**

bonjourrrn
je me permet de vous écrires se mot car g un soussi avec le fond de garanti
ncar nous leur devon une somme très importante.
rn nous avons été comdamnée a payée une somme nous comptons la payée meis il savère ke le fond de garanti nous reclame une somme ke nous n'avons pas était comdagné.
rn nous voulons savoir comment peut-on faire dans cette situation?
rn commen peut-on procédé pour ne pas payée cette somme
quon na pa éétait comdané?